

Actes du CD octobre 2020

Après avoir rappelé que la prochaine AG et le SADA auront lieu du 26 juin au 3 juillet 2021, le CD a considéré qu'il fallait demander à ceux qui s'étaient inscrits pour 2020 de confirmer leur inscription.

Le CD décide que 2020 sera considérée comme une année blanche, ce qui conduit à prolonger les mandats de tous les membres du CD d'un an.

Le CD a fait le point sur la situation de la FAAS et a demandé que des contacts permettent d'y voir plus clair sur la position d'IMPEESA (la branche des anciens des SGDF). Cela permettra au CD d'y voir plus clair lors de sa réunion de janvier prochain.

Le CD a pris acte que la date limite pour envoyer des articles pour le prochain TU est le 30 novembre.

**Compte tenu de l'interdépendance entre sites informatiques de l'A.A.E.E. et sites des E.E.D.F. et du changement en cours de l'architecture des sites des EEDF, le CD décide de se rapprocher du Délégué Général des EEDF en vue d'optimiser la transition vers des sites AAEE modernisés et efficaces et de conserver la mémoire des contenus des anciens sites. "**